

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 13 février 2015

Délibération n° 02-2015

Le conseil d'administration élit à bulletins secrets Sébastien LE GALL en tant que représentant de l'université au conseil de gestion de la Fondation pour le site de Vannes.

Membres en exercice : 26 membres

Votes : 17

Candidature de Sébastien LE GALL	: 10
Candidature de Gilles DURRIEU	: 5
Bulletin nul	: 1
Bulletin blanc	: 1

Délibération adoptée.



Visa du Président


Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 25 février 2015

Document mis en ligne le : 25 février 2015